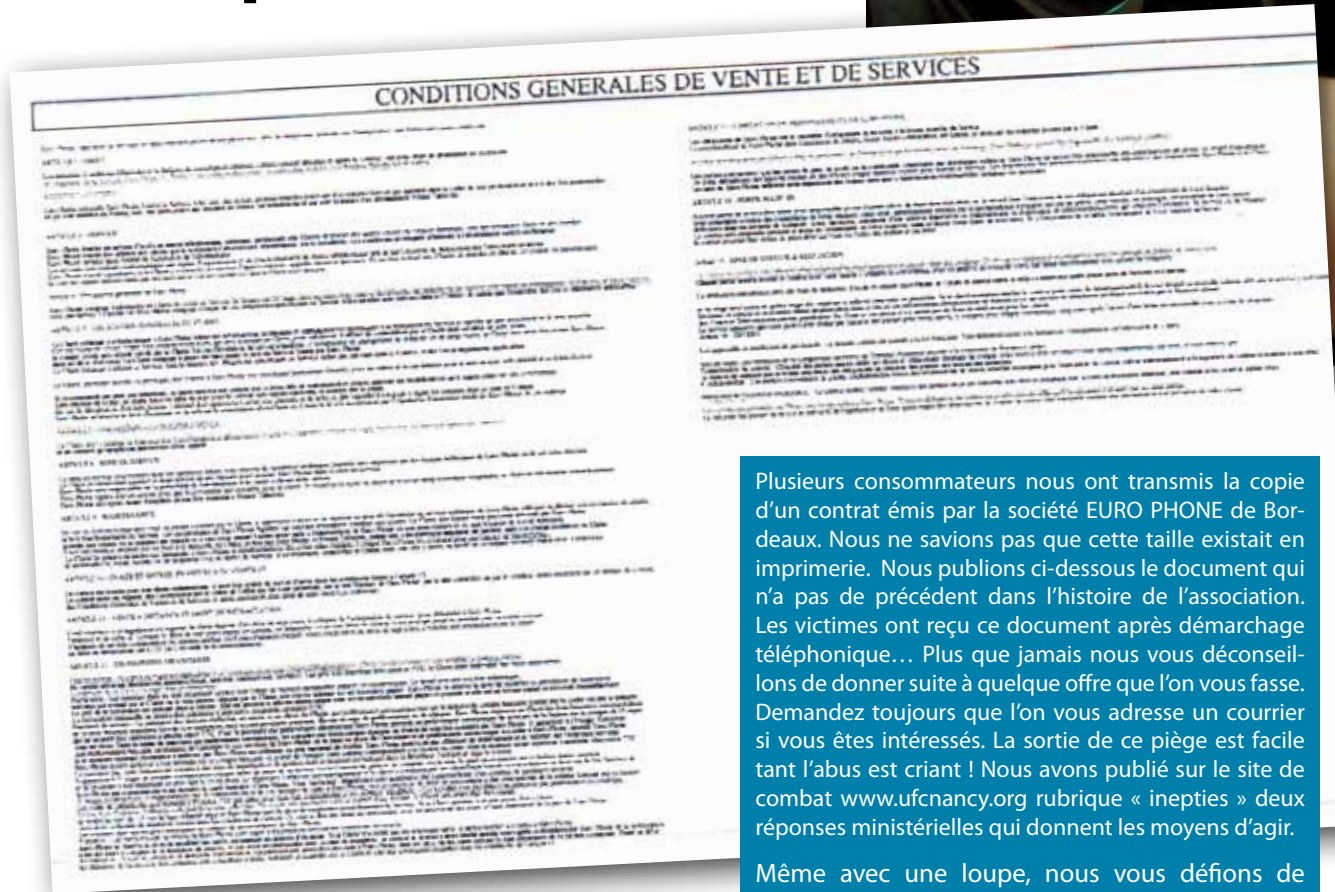


Coup de gueule

# Le monde de Liliput n'est pas mort !



Plusieurs consommateurs nous ont transmis la copie d'un contrat émis par la société EURO PHONE de Bordeaux. Nous ne savions pas que cette taille existait en imprimerie. Nous publions ci-dessous le document qui n'a pas de précédent dans l'histoire de l'association. Les victimes ont reçu ce document après démarchage téléphonique... Plus que jamais nous vous déconseillons de donner suite à quelque offre que l'on vous fasse. Demandez toujours que l'on vous adresse un courrier si vous êtes intéressés. La sortie de ce piège est facile tant l'abus est criant ! Nous avons publié sur le site de combat [www.ufcnancy.org](http://www.ufcnancy.org) rubrique « inepties » deux réponses ministérielles qui donnent les moyens d'agir. Même avec une loupe, nous vous défions de déchiffrer ce texte plus hermétique que des hiéroglyphes ! Ce somptueux texte représente une demi-feuille... ■

**Info-alertes :**  
Quelques curiosités  
dénichées par le Réseau  
Anti Arnaque

Le Réseau Anti Arnaque dénêche souvent des pépites. Nous en restituons une belle ! La longévité des habitants du Caucase est LEGENDAIRE. La preuve ? L'info-alerte 566 du 21 avril vous l'apporte...

## EN DIRECT DU CAUCASE

L'argumentation publicitaire du Centre Nature et Santé est aussi impressionnante que risible. Et effet, elle prétend avoir découvert le secret de l'éternelle jeunesse des cosaques centenaires.

D'où une multitude de promesses dignes d'une campagne électorale :

- « Rajeunissez tout votre organisme en 48 heures chrono » ;
- « Prolongez votre vie jusqu'à 120 ans et plus » ;
- « Idéal pour toutes celles qui veulent paraître 15 à 20 ans de moins sans chirurgie, sans médicament, et redevenir jeunes, belles, dynamiques et en pleine santé pour toujours ».

Bien évidemment, ces promesses sont cautionnées par le Professeur Vladimir KRAKOFF, gérontologue et spécialiste de la médecine anti-âge.

Le flacon de la cure cosaque ultra-rajeunissante pour 30 jours revient à 39 €. Et, argument suprême pour vous inciter à commander au plus vite, une mention précise que « cette cure connaît un tel succès que les stocks fondent à vue d'oeil. Aussi, réclamez votre traitement aujourd'hui même ». ■

# Compteur LINKY : L'UFC-Que Choisir entend court- circuiter le faux compteur intelligent

*l'UFC-Que Choisir passe à l'action en saisissant le Conseil d'Etat afin qu'il annule sa généralisation et en diffusant aux consommateurs un vrai/faux sur Linky que vous retrouverez sur notre site Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide. Nous publions un communiqué de notre fédération sur ces compteurs dits « intelligents » en vous rappelant notre totale opposition à ces appareils qui n'apportent rien aux consommateurs mais beaucoup à ErDF ! Le site contient déjà beaucoup d'informations sur le sujet ! Tapez linky dans le moteur de recherche...*

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le compteur Linky. Le 10 janvier 2012 est paru au journal officiel l'arrêté du 4 janvier 2012 pris en application de l'article 4 du décret n° 2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositions de comptage sur les réseaux publics d'électricité. Cet arrêté, qui précise les fonctions dévolues au nouveau compteur Linky, que le Gouvernement a décidé d'imposer à tous les foyers, soulève de nombreuses interrogations chez nos concitoyens et a fait l'objet de remarques pertinentes de la part de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Ainsi, selon une note de l'Ademe, les bénéfices du compteur Linky pour le consommateur resteraient « encore théoriques ». Par ailleurs l'accès aux informations

minimales sur la consommation pour les consommateurs est subordonné au passage par des services ou des prestations payantes supplémentaires. Enfin, l'arrêté précise également que le compteur doit permettre à chaque fournisseur d'électricité de définir ses propres calendriers tarifaires, jusqu'à moins dix classes tarifaires différentes, et permet de proposer des prix différents selon les périodes de consommation, notamment lorsque la consommation de l'ensemble des consommateurs est la plus élevée. Aussi et devant la réalité de ces impacts négatifs pour le consommateur, pointés tant par l'Ademe que par les associations de consommateurs et les particuliers, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de permettre au consommateur de disposer, de manière gratuite et en

temps réel d'une information fiable sur sa consommation d'électricité, mais également de ne pas subir de hausse tarifaire en période de grande consommation.

Tout est dit ! Le système va être opaque avec la journée tronçonnée en de multiples morceaux rendant illisibles définitivement les factures sans compter le viol de la vie privée ! Les enjeux planétaires sont tels que nous allons servir de cobayes à de puissants industriels qui feront ensuite des bénéfices colossaux à l'exportation... Le vrai « truc » qui nuit à la marche forcée de l'installation de ces choses est le coût ! Celui-ci, prévu pour 8 milliards d'€ serait exclusivement à la charge des professionnels... Il semble qu'ils ne soient pas d'accord ! ■



## Taux Effectif Global ( TEG ) des Prêts immobiliers : Le premier bilan

Nous avons lancé le 3 novembre 2011 la plus importante action de l'histoire de l'association. Le site Internet [www.ufcnancy.biz](http://www.ufcnancy.biz) permet de vérifier que le TEG est correctement calculé. En cas d'erreur, il est possible dans la partie réservée aux adhérents de bénéficier de notre aide pour commencer la gestion du dossier et notamment le contrôle de votre situation et une intervention auprès de celle-ci si besoin est. Nous gérons actuellement un nombre important de crédits immobiliers. Les découvertes que nous avons faites dépassent l'entendement ! Le TEG est sensé indiquer le coût global du crédit en incluant tous les frais. Nous avons un dossier où le TEG est négatif !!! Cela revient à dire que la

banque subventionne le prêt du consommateur !!! Nous sommes sidérés de l'amateurisme qui semble régner en ce domaine... Pire encore, certaines banques ont pris la mouche... Nous avons reçu des courriers aux limites de l'insulte qui ne resteront pas sans suite. Un groupe bancaire se détache quant à son attitude. Nous comprenons bien qu'ils n'acceptent pas ce combat mais la moindre des choses est de reconnaître ses erreurs. Cette banque est aussi sans pitié pour les consommateurs... Il semble qu'elle ne veuille pas assumer ses carences. Dommage pour elle... D'autres, plus subtiles ont commencé à discuter avec nous et il semble que l'on puisse espérer une sortie par le haut. Des

promesses ont été faites. Nous ferons en sorte qu'elles soient tenues. Ce combat de longue haleine demandera une grande énergie. Cela nous convient parfaitement. Nous en avons à revendre. Une touche d'optimisme pour finir ce billet d'humeur féroce. Nous disposons d'une réponse ministérielle en date du 23 août 2011 qui nous conforte dans notre analyse et dans les sanctions ! Pour les lecteurs qui n'auraient pas encore examinés leurs offres de prêt et le contrat, tous à vos documents ! Vous ne devriez pas être déçus. Nous vous rappelons que cette action est gratuite pour les adhérents du réseau des UFC. ■